

Décision

Générale

colonial

Décision n° 452 décision n » 452 du 28 avril 1952

n° 452

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 avril 1952

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1952

Date du numéro

1 juin 1952

TEXTE INTÉGRAL

Le sergent infirmier des troupes coloniales Carpentier (Jean) est mis à la disposition du Directeur du Service de Santé en qualité de sous-officier chargé du Service du Matériel à l'Hôpital Principal de Djibouti, à compter du 20 avril 1952, date de son débarquement sur le Territoire.